

Affaires courantes

gnée par 95 de mes électeurs, qui viennent de Elliston, Duntara, Bonavista, Spillars Cove, Catalina, Little Catalina, Melrose et de la région de Port Union.

Les pétitionnaires s'inquiètent beaucoup du fort taux de chômage à Terre-Neuve, qui est le plus élevé au pays, et du fait qu'il faut actuellement accumuler 14 semaines de travail pour avoir droit à l'assurance-chômage. Ils sont mécontents et voudraient que l'entrée en vigueur des normes variables d'admissibilité ramène cette période à dix semaines, comme cela se produit chaque année depuis 1976.

Les pétitionnaires demandent humblement au Parlement de mettre en vigueur les normes variables d'admissibilité dans les plus brefs délais, soit dès maintenant.

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Monsieur le Président, j'ai le grand honneur et le devoir de présenter, en vertu de l'article 36 du Règlement, une pétition signée par un certain nombre d'électeurs de Clearwater, de Logan Lake et de Kamloops, en Colombie-Britannique, qui ne s'expliquent pas que le gouvernement songe à imposer une taxe spéciale sur les imprimés dans le cadre de son projet de taxe sur les produits et services.

Les pétitionnaires font observer que la chose imprimée est une pierre angulaire de toute société démocratique et que nous serions le seul pays au monde à la taxer. Ils ne veulent pas en entendre parler.

Par ailleurs, monsieur le Président, des électeurs de Kamloops disent s'opposer à la taxe sur les produits et services et, après avoir énuméré une foule de raisons à l'appui de leur position, ils demandent au gouvernement de revenir sur sa décision et d'amorcer une véritable réforme fiscale qui soit équitable.

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): J'ai l'honneur de présenter quatre pétitions signées par de très nombreux électeurs de la magnifique circonscription de Vancouver-Est.

Les pétitionnaires persistent à contester la taxe sur les produits et services. Ils rejettent l'actuelle proposition du gouvernement. Ils veulent que le régime fiscal soit réformé de façon à prévoir un véritable impôt minimal pour les particuliers et les sociétés riches.

Ils tiennent à s'assurer que lorsqu'il y aura dans la population un large consensus au sujet d'une réforme de la taxe de vente, le gouvernement n'en profitera pas pour effectuer une ponction fiscale massive. Ils veulent que le gouvernement abandonne ce projet de faire peser le

fardeau fiscal sur les Canadiens ordinaires en imposant une taxe à la consommation régressive, et qu'il entreprenne une véritable réforme fiscale.

M. Stan J. Hovdebo (Saskatoon—Humboldt): Monsieur le Président, c'est pour moi un honneur et un devoir de présenter, au nom d'électeurs de Saskatoon—Humboldt et des environs, deux pétitions dans lesquelles ils contestent catégoriquement la taxe sur les produits et services et demandent au gouvernement d'abandonner ce projet.

M. Rex Crawford (Kent): Monsieur le Président, j'ai à nouveau l'honneur de prendre ici la parole, conformément à l'article 36 du Règlement, pour présenter une pétition au nom de mes électeurs, qui demandent que le gouvernement retire cet ignoble projet de loi sur la TPS et oublie cette taxe.

LES ANCIENS COMBATTANTS

Mme Sheila Finestone (Mount Royal): Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, je voudrais porter à votre attention deux séries de pétitions. Cette pétition, qui vous est adressée par l'entremise de la Chambre, signale que le gouvernement du Canada a imposé des frais qui vont restreindre les services d'entretien ménager pour les anciens combattants et accroître sensiblement le coût des soins de longue durée.

Ces anciens combattants rappellent qu'ils ont déjà servi leur pays et estiment qu'ils ne devraient pas se voir imposer ces mesures. Les pétitionnaires demandent au Parlement de rejeter ces mesures budgétaires qui privent les anciens combattants de services adéquats et aggravent leurs ennuis financiers.

• (1510)

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

Mme Sheila Finestone (Mount Royal): L'autre série de pétitions porte sur l'application de la TPS aux livres. Nous avons reçu des centaines de pétitions qui nous signalent que les livres échappaient à la taxe dans notre pays et que, pour la première fois, le gouvernement va assujettir les revues, les livres et les journaux à la TPS. Cette taxe est abominable. Elle frappe l'imprimé qui est le fondement de la démocratie, de la culture, de l'éducation et d'une société instruite et productive.

À la veille du Jour de l'alphabétisation, que nous célébrerons la semaine prochaine, je prie le gouvernement de revenir sur sa décision de taxer la lecture, le moyen de comprendre intellectuellement la société dans laquelle nous vivons.